

# La méthode ABC

(Détermination des aspects environnementaux significatifs)

Classe	Importance et action	Critères
A*	Elevée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Effet massif en terme de volume et/ou de toxicité en opération normale</li><li>• Dépasse les valeurs de références établies dans la politique de l'entreprise</li><li>• Peut provoquer un état d'alerte en cas d'accident</li><li>• Non-respect d'une loi ou d'une réglementation</li></ul>
B*	Significative action et/ou contrôle sont nécessaires dans un futur proche	<ul style="list-style-type: none"><li>• Toxicité pour les humains ou pour l'environnement en opération anormale (sur base de la directive SEVESO ou de l'OMS)</li><li>• Dépassements de valeurs limites ou de référence en cas de problème ainsi que de probabilité supérieure à la moyenne d'événement à problème et/ou une faible probabilité de détection</li><li>• Risque financier</li><li>• Effet susceptible d'augmenter sur base d'activité planifiée</li><li>• Environnement sensible (proximité de la nappe phréatique, réserve naturelle, environnement résidentiel)</li><li>• Plaintes répétées</li><li>• Inquiétude grandissante des actionnaire</li></ul>
C	Faible ou négligeable action et/ou contrôle sont utiles mais pas nécessaires à court terme ; vérification dans le futur utile	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépassement des valeurs limites ou de références en cas de problème opératoire et peu d'effet et peu de probabilité de réalisation et /ou forte probabilité de protection</li><li>• Plaintes très occasionnelles</li><li>• Effets minimaux</li><li>• Très petite probabilité d'événement</li></ul>